

Suite à une délibération de l'Assemblée Générale, aucun remboursement ne sera fait quel qu'en soit le motif.

Autorisations :

→ **Personne (s) autorisée(s)** à le récupérer :
Tél :

→ Oui Non **J'autorise l'association à véhiculer mon enfant** en minibus, transport en commun ou exceptionnellement en voiture particulière.

→ Oui Non **J'autorise l'association à publier les photos de moi-même ou mon enfant** prises dans le cadre des activités sur nos supports de communication (presse, plaquette annuelle, Internet ...)

→ Oui Non **J'autorise l'association à faire le nécessaire en cas d'urgence médicale.**

- **L'association ne peut être tenue responsable en cas de perte ou de vol d'objets pendant les activités.**
- **Nous recommandons également de prévoir une tenue appropriée pour les enfants qui ont une activité.**

DOCUMENTS A FOURNIR

(Pour les habitants de la Commune d'Annecy)

- Justificatif de domicile
 - N°allocataire CAF / MSA :
 - Quotient CAF :
- ou Dernier avis d'imposition

Signature précédée de la mention « lu, approuvé »

Le fichier informatisé constitué à partir des informations recueillies, non-obligatoires, par le présent questionnaire est déclaré conformément à la loi du 06/01/1987. En application de l'article 27 de ladite loi, les personnes physiques sont informées qu'elles peuvent faire l'objet d'un droit d'accès ou de rectification.